Strasbourg, le 3 octobre 2018

CDL-EL-OJ(2018)003ann
Or. Engl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

63e RÉUNION

DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 18 octobre 2018 à 10 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Albanie – Projet de loi sur l'initiative législative des citoyens

Suite à la demande de M. Gramoz Ruçi, Président du parlement de l'Albanie, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint (CDL(2018)028) de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH, sur l'initiative législative des citoyens (CDL-REF(2018)039), rédigé sur la base des observations de M. Kask et M. Pinelli ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH.

3. Ouzbékistan - Projet de code électoral

Suite à la demande de M. Mirza-Ulugbek E. Abdusalomov, Président de la Commission électorale centrale de l'Ouzbékistan, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint (CDL(2018)026) de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH, sur le projet de Code électoral de l'Ouzbékistan (CDL-REF(2018)038) rédigé sur la base des observations de M. Kask et de M. Vilanova Trias ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH.

4. Communications du secrétariat et des membres

Le Secrétariat propose d'aligner certaines dispositions de la version anglaise du Code de bonne conduite en matière référendaire (CDL-AD(2007)008rev) et du Code de bonne conduite en matière électorale (CDL-AD(2002)023rev2) sur la version française.

Les activités suivantes ont eu lieu entre la 62e et la 63e réunions du Conseil des élections démocratiques :

- Assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée et des élections législatives en Turquie, le 24 juin 2018 ;
- 3e Conférence sur l'argent et la politique (Tbilissi, 26-27 juin 2018) ;
- Atelier sur le vote à l'étranger (Tirana, 27 juin 2018) ;
- Atelier sur l'administration électorale (Tirana, 3 juillet 2018) ;
- Atelier sur les médias pendant les campagnes électorales (Tirana, 4 juillet 2018) ;
- 2e tour des réunions régionales sur le projet de code électoral de l'Ukraine (Rivno - 13 juillet, Chernivcy - 16 juillet, Khmelnitskyi - 17 juillet, Odessa - 19 juillet, Mikolaïv - 24 juillet, Kherson - 25 juillet, Zaporijia - 26 juillet et Kropyvnytskyi - 27 juillet 2018) ;
- Test du cours de formation pour les juges « Résolution des litiges électoraux » (Kiev, Ukraine, 19-20 juillet 2018) ;
- 27e Conférence de l'ACEEEO sur « La garantie de la vie privée, de la sécurité et de l'intégrité » (Vilnius, 6-7 septembre 2018) ;

- Conférence vidéo sur les pouvoirs de la Commission électorale centrale en Bosnie-Herzégovine (Strasbourg, Kiev, Sarajevo, 11 septembre 2018) ;

- Projet de code électoral - Discussions publiques régionales de l'Ukraine – 3e série (Dnipro et Lviv, Ukraine, 12-14 septembre 2018) ;

- Assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion de référendum dans « L'ex-République yougoslave de Macédoine », 30 septembre 2018 ;

- Atelier de haut niveau sur le financement des partis politiques (Pristina, Kosovo, 4 octobre 2018) ;

- Assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections en Bosnie-Herzégovine, 7 octobre 2018 ;

- Deuxième conférence internationale de l'Union arabe de la magistrature administrative en collaboration avec la Commission de Venise sur « Voter lors des élections et des référendums - Droits et devoirs » (Le Caire, Egypte, 8-9 octobre 2018) ;

- Conférence de haut niveau sur l'avenir de l'observation internationale d'élections (Bruxelles, 10-11 octobre 2018) ;

- Conférence sur les interférences dans les processus électoraux à l'ère numérique (Bruxelles, 15-16 octobre 2018).

5. Activités futures

- Assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections présidentielle en Géorgie, 28 octobre 2018 ;

- Conférence internationale sur le projet de code électoral (Tachkent, Ouzbékistan, novembre 2018 - à confirmer).

6. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

7. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 13 décembre 2018 à 10 h.